



8 MARS

SOUS NOS MASQUES, LA COLÈRE GRONDE

UN PEU D'HISTOIRE

Le 8 mars, journée de lutte pour les droits des femmes, trouve son origine dans les luttes des ouvrières et suffragettes du début du XXe siècle pour des meilleures conditions de travail et le droit de vote. En 1977, le 8 mars est officialisé par les Nations Unies. En 2017, cette journée prend une tournure plus militante : cinquante pays lancent une grève internationale des femmes. La journée internationale des femmes reste aujourd'hui d'une brûlante actualité. Car, tant que l'égalité entre les hommes et les femmes ne sera pas atteinte, nous aurons besoin de la célébrer.

LA PANDÉMIE DÉMONTRE UN BESOIN D'ÉGALITÉ

Les femmes sont en première ligne face à la crise sanitaire en tant que professionnelles de santé, caissières, femmes de ménage et, pour certaines, dirigeantes nationales figurant parmi les leaders exemplaires et les plus efficaces dans la lutte contre la pandémie. La pandémie a mis en évidence l'importance primordiale des contributions des femmes et le fardeau disproportionné qu'elles portent [télétravail, classe à la maison, courses, confection des repas, aide aux personnes en difficulté, etc.]. Exploitées, surexposées aux risques de contamination, femmes subissant la précarité de façon accrue. Mais quand le patronat n'aura plus besoin d'elles, elles seront évidemment les premières licenciées.

Outre les obstacles sociaux et systémiques préexistants, qui persistent à entraver la participation des femmes, de nouveaux obstacles sont apparus avec la pandémie. Partout dans le monde, les femmes sont confrontées à une augmentation de la violence domestique, des tâches de soins non rémunérés, etc. Bien que les femmes représentent la majorité des travailleurs de première ligne, elles sont, sans surprise, insuffisamment représentées dans les espaces politiques nationaux et mondiaux en lien avec la crise sanitaire.

ON ARRÊTE TOUT·E·S ET ON MANIFESTE !

- 1) Pour l'égalité salariale
- 2) Pour sanctionner les entreprises et les administrations qui discriminent
- 3) Pour l'égalité des retraites
- 4) Pour la fin des CDD et des temps partiels imposés
- 5) Pour un âge minimum du consentement sexuel
- 6) Contre le harcèlement sexuel et sexiste
- 7) Contre les féminicides
- 8) Contre les attaques répétées sur l'IVG, contre les violences obstétricales et gynécologiques
- 9) Contre la précarité menstruelle

LA PUBLICITÉ, DIFFUSEUR PLANÉTAIRE DE CLICHÉS SEXISTES

Dans la publicité, malgré des avancées depuis quelques décennies, les stéréotypes courent toujours : culte de la beauté, de la minceur, de la jeunesse, de l'hétérosexualité, positionnement de l'homme en tant que mâle dominant, réduction de la femme à l'état d'objet, ou encore hyper-sexualisation. Les spots publicitaires, souvent retouchés, et leur injonction à l'apparence renvoient une image de perfection du corps féminin difficilement atteignable. Connaissant le pouvoir de la publicité, plutôt que de faire perdurer des clichés dégradants et dévalorisants, cette crise sanitaire ne serait-elle pas l'occasion d'en faire un outil de grande portée pour lutter contre le sexisme ordinaire ?

Exigeons un vrai contrôle de la publicité ! En confortant les stéréotypes, la publicité encourage des comportements d'un autre âge. Elle est complice d'un système patriarcal au sein duquel les violences sexuelles, longtemps sous-estimées et toujours sources de blagues douteuses, font des ravages.

DES POLITIQUES PUBLIQUES À REVOIR D'URGENCE

Si les violences faites aux femmes et les inégalités dans le travail ne sont plus niées et ont fait l'objet de mesures gouvernementales, l'état des lieux permet d'affirmer que nous sommes bien loin des objectifs attendus.

L'autonomie financière, qui permettrait de subvenir seule aux ressources de son foyer notamment pour les femmes victimes de violence qui voudraient partir, reste inaccessible.

Le temps partiel imposé et les dérogations à l'obligation de 24 h par semaine sont des barrières à faire tomber.

La loi rendant obligatoire l'index d'égalité femmes-hommes a deux effets pervers :

1. ancrer la tolérance d'une inégalité compte tenu du système de notation
2. supprimer l'enveloppe dédiée au rattrapage des inégalités de salaire si la notation minimum est atteinte.

Les mesures ont bénéficié d'abord aux femmes cadres et laissent une large partie des femmes dans la précarité.

D'autres mesures sans lien direct avec l'égalité ont pourtant des conséquences qui impactent très fortement les femmes, et plus encore les femmes isolées avec enfant à charge (baisse des aides au logement, baisse des indemnités chômage).

Nos idées sont sur la table, il reste à leur donner vie dans la branche professionnelle et dans nos entreprises.

**Partout en France
mobilisons-nous ...
<http://bit.ly/3uYLBb8>**